Changer de cap

Les stratégies de recherche et développement suivies par les firmes pharmaceutiques depuis quelques décennies ne donnent guère de résultats positifs.

Commercialiser le n^{ième} traitement hormonal substitutif de la ménopause (lire pages 92-93), ou le n^{ième} anti-inflammatoire non stéroïdien, même en le plaçant dans la niche de la douleur post-opératoire (lire pages 94-97), ou un médicament de plus dans la bronchopneumopathie chronique obstructive dans laquelle les médicaments ont un rôle très modeste (lire pages 89-91 et 118-128), c'est s'engager dans une impasse : pas de progrès thérapeutique apporté aux patients ; peu de succès commercial durable.

En revanche, apporter un traitement aux patients atteints d'une maladie métabolique rare, ou mettre à disposition un dérivé du sang qui prolonge la survie de certains patients après une transplantation, ou continuer à mettre au point des antiviraux destinés aux patients atteints d'hépatite B et dépourvus de thérapeutique efficace, c'est répondre à de réels besoins, et se comporter comme une industrie vraiment novatrice (lire le Palmarès 2003 des médicaments pages 84-87).

D'autres pistes en apparence banales peuvent conduire à de véritables progrès pour les patients. Tout simplement, travailler sur le conditionnement des spécialités, comme facteur de bon usage et pas comme gadget promotionnel. Mettre à la disposition des diabétiques un kit d'injection plus sûr et plus pratique de *glucagon*, ou contribuer à la prévention des effets indésirables d'un diphosphonate, et à la prise régulière du traitement, par un conditionnement plus informatif, c'est assurément aider les patients (lire le Palmarès 2003 du conditionnement page 86).

Il reste beaucoup de besoins négligés, mais pour y répondre, il faut que les firmes se montrent originales, ambitieuses, patientes et persévérantes. Ce réalisme obligé implique l'abandon du mythe du "blockbuster" vendu en quelques mois à des millions de gens, même s'ils n'en ont pas besoin.

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du produit jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.

BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.

INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.

APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.

ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.

N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.

LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.

PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand.

++ Substance dont la balance bénéfices-risques est bien évaluée, et dont l'utilité est bien démontrée.

\+ Substance d'efficacité démontrée, mais d'utilité relative : des substances ayant la même activité ont été mieux évaluées ; des risques de mésusage limitent l'intérêt ; etc.

\- Substance sans autre utilité que placebothérapeutique, ou association sans risque majeur mais sans intérêt au regard de médicaments non associés, etc.

\- - Substance à ne pas utiliser : balance bénéfices-risques défavorable par rapport à d'autres médicaments ayant la même indication, ou bien substance sans activité démontrée dans des indications où le placebo n'a pas sa place, etc.

Téléchargé sur prescrire.org le 05/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement